



Je cherche un emploi à domicile

Pourquoi faire appel à une structure mandataire ?

Qu'est-ce qu'un mandataire ?

La personne qui m'emploie donne **mandat à une structure mandataire de l'emploi à domicile** pour l'accompagner dans ses démarches.

Pourquoi faire le choix d'un mandataire éthique ? Une structure mandataire éthique **m'aide à faire respecter mes droits**, elle est garante d'une **qualité d'accompagnement et s'engage pour mon développement professionnel**, elle est transparente sur la facturation à l'égard de mon employeur.

Si ma structure est adhérente à Fédération Mandataires, je suis sécurisé car elle est engagée dans **une démarche pour obtenir le Qualimandat, label reconnu dans la convention collective de la branche du particulier employeur**.

Ne pas confondre

Emploi Direct

Mon employeur gère lui-même ses démarches de recrutement et de déclaration via le CESU.

Il gère ma relation de travail sans intermédiaire.

Un Prestataire

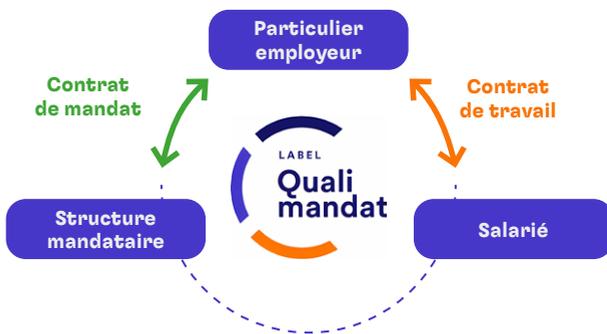
La structure prestataire est mon employeur.

La personne chez qui je vais travailler a signé un contrat de prestation avec la structure.

Un Mandataire

La structure mandataire est **missionnée par des particuliers employeurs** pour les aider dans leur recrutement et dans leurs démarches administratives.

Je peux trouver **plus facilement des missions et j'ai la sécurité du respect de mes droits**.



Je cherche un emploi à domicile & je consulte
L'ANNUAIRE DES MANDATAIRES
 près de chez moi

www.federation-mandataires.fr

Mes avantages

Je suis conseillé dans ma recherche d'emploi



→ La structure mandataire m'aide à trouver des missions

Je ne suis pas isolé et je suis formé



- Je peux être mis en lien avec d'autres salariés
- J'ai accès à des formations pour me professionnaliser
- J'ai accès aux informations du régime Prévoyance/Mutuelle/Retraite
- J'ai accès aux avantages du Comité d'Entreprise du secteur

J'ai plus de liberté



- Je choisis mes missions et mes horaires
- Je garde une relation privilégiée avec mon employeur
- Je suis remplacé en cas d'indisponibilité, ce qui m'enlève une charge mentale

Je gagne plus et je suis protégé



- Je négocie ma rémunération
- J'ai l'assurance d'être payé au-dessus du SMIC et d'être couvert par une convention collective protectrice.
- Mon employeur est accompagné par la structure dans ses obligations : je suis sécurisé dans le respect de mes droits

On répond à vos questions

Puis-je cumuler CESU + MANDATAIRE ?

Oui, vous pouvez avoir **plusieurs employeurs**.

Comment trouver une structure mandataire éthique ?

Elle est **adhérente à FMF et a obtenu le label QUALIMANDAT** (ou est en cours de labellisation).

Le label QUALIMANDAT, c'est quoi ?

C'est un label qualité, **gage de sécurité, de fiabilité et de respect** dans la relation employeur-salarié.



Mon employeur perd son autonomie, que dois-je faire ?

Je suis accompagné pour me former pour répondre à ses nouveaux besoins



Artemiza

Garde d'enfants à domicile en mode mandataire

« Je suis titulaire d'un CAP petite enfance et je travaille auprès de jeunes enfants. La structure mandataire m'accompagne depuis plus de 10 ans et me met directement en contact avec des familles.

Elle ne prend pas de commission sur mon salaire et je peux dire que j'ai un bon salaire.



Stella

Assistante de vie en mandataire

« Mon rôle est d'assurer plusieurs tâches auprès de personnes âgées, comme la toilette, les repas, les courses et la marche. J'ai suivi des formations organisées par la structure mandataire. Quand je suis en congés, je sais que je serai bien remplacée, ce qui est rassurant pour les employeurs.

Je trouve très positif d'avoir fixé mon planning et d'avoir des employeurs fixes.

